

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2023-06-123
Séance du 14 juin 2023

Objet : modification des tarifs municipaux « ludothèque et médiathèque »

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
27	4	2

VOTE	
A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 14 juin à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 06 juin 2023.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Marilyne **FOURNIER**, Claude **ROUX**, Alain **POMMIER**, Olivier **WIRY**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Maxime **COUSTON** procuration à J-Y. **CHAPELET**, Monique **GRAZIANO-BAYLE** procuration à J. C. **REY**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à L. **SALINAS-MARTINEZ**, Pascale **BORDES** procuration à A. **POMMIER**

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Fatiha **EL KHOTRI**

Secrétaire de séance : Nicole **SAGE**

Objet : modification des tarifs municipaux « ludothèque et médiathèque »

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2023-01-13 du Conseil municipal du 16 janvier 2023 portant sur les tarifs municipaux applicables pour l'année 2023,

Considérant l'importance du jeu dans le développement de l'enfant,

Considérant le rôle tant éducatif que social de la ludothèque, conforme aux valeurs prônées par l'équipe municipale,

Considérant la nécessité d'harmoniser les pratiques sur l'ensemble de la médiathèque, en rendant l'abonnement à Ludothèque gratuit pour les moins de 18 ans, créant ainsi une carte d'abonnement unique pour la médiathèque et la ludothèque,

Considérant que les tarifs municipaux de l'année 2023 seront modifiés comme suit :

MEDIATHEQUE	
Carte d'abonnement Médiathèque : 1 an de date à date	
Moins de 18 ans (Agglomération)	Gratuit
Demandeur d'emploi, RSA, étudiants (Agglomération)	Gratuit
Adulte Bagnolais	23,00
Adulte hors Bagnols	27,00

Considérant que cette démarche solidaire permet de rendre la culture et le loisir accessibles au plus grand nombre,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive ainsi qu'à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 31 mai 2023.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de supprimer la tarification "Ludothèque",
- d'adopter la seule tarification "Médiathèque" ci-dessus à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération,
- de préciser que les autres tarifs pour l'année 2023 restent inchangés.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 14 juin 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET




Le **20 JUIN 2023**

et publié le

20 JUIN 2023